



79^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

3^e Commission

Point 107 de l'ordre du jour

Débat Général Prévention du crime et justice pénale

New York, le 07 octobre 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse tient à saisir l'occasion de ce débat pour souligner l'urgence d'un changement de paradigme en matière de contrôle des stupéfiants et de donner la priorité aux droits de l'homme et à la santé publique plutôt qu'aux mesures uniquement répressives. L'expérience et les preuves scientifiques accumulées montrent clairement que les approches et les concepts répressifs tels que la « guerre contre la drogue », la « prohibition » ou une « société libre d'abus de drogues » ont échoué.

Ces idéologies simplistes ont eu de nombreux effets négatifs tels que des violations graves des droits de l'homme, la marginalisation de certaines populations, la surpopulation carcérale, l'exclusion de la société civile et - dans beaucoup trop d'États malheureusement - l'application fréquente de la peine de mort pour les infractions liées à la drogue.

Monsieur le Président,

La Suisse salue le fait que de plus en plus d'États s'éloignent de ces approches dépassées et qu'ils mettent en œuvre des politiques pragmatiques apportant des solutions réelles aux problèmes liés aux drogues.

En Suisse, nous en avons fait l'expérience grâce à l'évolution de notre politique nationale des addictions dans les années 90. Nous sommes alors passé d'une approche centrée sur le contrôle et la répression à une politique des quatre piliers intégrant la prévention, la thérapie, la réduction des risques et la régulation. Ce changement radical de paradigme a été un vrai succès. Il a permis d'améliorer la santé publique en réduisant massivement les overdoses et les infections par le VIH et l'hépatite. En outre, cette évolution a permis d'améliorer la réinsertion des personnes dépendantes et de réduire considérablement les infractions liées à la consommation de drogues. Tout cela n'a été possible qu'en impliquant étroitement la société civile et les consommateurs de drogues, en accord avec le principe « *nothing about us without us* ».

Au niveau multilatéral, de grands progrès ont également été accomplis ces dernières années. En 2016, l'adoption par l'Assemblée générale d'une résolution sur les défis en matière de droits de l'homme au regard de la situation mondiale en matière de drogues a marqué un tournant dans la reconnaissance de l'importance des preuves scientifiques et des droits de l'homme dans ce domaine. De même, la session 2024 de la Commission des stupéfiants a été témoin de la reconnaissance historique de l'importance de la « réduction des risques » dans une résolution sur la prévention des overdoses, reflétant un consensus croissant quant à cette approche.

De nombreuses entités onusiennes ont également reconnu l'importance de recentrer nos politiques drogues autour des droits de l'homme et de la santé publique. En témoignent, par exemple, le Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur les enjeux des droits de l'homme en matière de politique drogue et les deux derniers rapports de la Rapporteuse spéciale sur le droit à la santé concernant la réduction des risques.

Au vu de ces différentes initiatives, la Suisse tient à rappeler l'importance de la position commune du système des Nations Unies de 2018, qui met l'accent sur la nécessité d'une bonne collaboration entre agences onusiennes pour soutenir l'implémentation de politiques drogues efficaces.

Monsieur le Président,

Au sein de l'Assemblée générale, nous avons la responsabilité d'encourager ce changement de paradigme à l'échelle mondiale. Pour ce faire, nous appelons les États membres à mettre en œuvre les points suivants :

1. Renoncer à l'idée contre-productive de la guerre contre la drogue ;
2. Reconnaître l'importance de la réduction des risques ;
3. Renforcer la collaboration entre les agences onusiennes.

Nous sommes convaincus que ces éléments contribueront de manière significative à une vraie prévention du crime et à une justice pénale efficaces *et* humaines. La Suisse mettra donc l'accent sur ces points lors des négociations de la résolution omnibus pendant cette session de la Troisième Commission.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. President,

Switzerland seizes the opportunity of this debate to stress the urgent need for a paradigm shift in drug control and to prioritize human rights and public health over purely repressive measures. Experience and scientific evidence clearly show that repressive approaches and concepts such as the “war on drugs”, “prohibition” or a “drug-free society” have failed.

These simplistic ideologies have had numerous negative effects, such as massive human rights violations, the marginalization of certain populations, prison overcrowding, the exclusion of civil society and - in far too many states, unfortunately - the frequent application of the death penalty for drug-related offences.

Mr. President,

Switzerland welcomes the fact that more and more states are moving away from these outdated approaches and are now implementing pragmatic policies that provide real solutions to drug-related problems.

In Switzerland, we experienced this through the development of our national addiction policy in the 90s. We moved from an approach centered around control and repression to a four-pillar policy based on prevention, therapy, harm reduction and regulation. This radical paradigm shift has been a real success. It has led to an improvement in public health, with a massive reduction in overdoses and HIV and hepatitis infections. What's more, this evolution has improved the reintegration of persons suffering from addiction and considerably reduced crime related to drug use. All this has only been possible through the close involvement of civil society and persons who use drugs, in accordance with the principle "nothing about us without us".

At the multilateral level, significant progress has also been made in recent years. In 2016, the adoption by the General Assembly of a resolution on the human rights challenges of the world drug situation marked a turning point in the recognition of the importance of scientific evidence and human rights in this field. Similarly, the 2024 session of the Commission on Narcotic Drugs witnessed the historic recognition of the importance of "harm reduction" in a resolution on overdose prevention, reflecting a growing consensus on this approach.

Many UN bodies have also recognized the urgent need to refocus our drug policies around human rights and public health. For example, the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights has published a report on the human rights implications of drug policy, and the Special Rapporteur on the right to health has issued two reports on harm reduction.

In view of these various initiatives, Switzerland would like to recall the importance of the 2018 UN system common position, which emphasizes the need for good collaboration between UN agencies to support the implementation of effective drug policies.

Mr. President,

At the General Assembly, we have a responsibility to encourage this paradigm shift on a global scale. To this end, we call on member states to implement the following measures:

1. Renounce the counter-productive idea of a war on drugs;
2. Recognize the importance of harm reduction;
3. Strengthen collaboration between UN agencies.

Switzerland is convinced that these prospects will make a significant contribution to effective and humane crime prevention and criminal justice. We will therefore be focusing on these points during the negotiations on the omnibus resolution at this session of the Third Committee.

I thank you.